



Chef de projets AMO (H/F) - Saint-Herblain Saint-herblain, Pays-de-la-loire

Harry Hope, cabinet de recrutement accompagne candidats et entreprises dans leurs recherches des meilleures opportunités en France et à l'international. Afin de mieux répondre à vos enjeux, tous nos consultants sont spécialisés par secteur d'activité et zone géographique. Notre client, société d'ingénierie spécialisée dans les domaines de la thermique, des fluides et de l'environnement appliqués à différents domaines d'activité : bâtiment, énergie, industrie, dans le neuf ou la rénovation, en tant que MOE ou AMO, en France et à l'international, Entreprise en pleine croissance à la recherche de nouveaux talents pour compléter son équipe recrute un/e :

Chef de projets AMO (H/F) - Saint-Herblain

Votre mission :

- Établissement des cahiers des charges de la consultation (Volet technique / programmation)
- Modélisations économiques et financières
- Valuations économiques
- Analyse technique des offres des candidats
- Pilotage du dialogue compétitif au contact des candidats
- Préparation des réunions et comités avec les partenaires et clients
- Veille technique
- Veille réglementaire

Votre Profil :

De formation supérieure (école d'ingénieur, architecte, 3ème cycle spécialisé...), vous avez une expérience réussie de 6 ans minimum dans les projets de type bâtiment et/ou Immobilier avec obligatoirement une expérience en maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrise d'oeuvre. Une expérience dans le champ de la rénovation est un plus. La maîtrise de fondamentaux de la thermique des bâtiments et un plus ainsi que la culture TCE du bâtiment sont des atouts indispensables pour réussir sur ce poste. L'orthographe et des qualités rédactionnelles sont indispensables pour l'élaboration de rapports.

Conditions d'emploi :

Contrat : CDI
Lieu : Saint-Herblain (44)

Référence

22070412040

Date de publication

04/07/22

Entreprise

Harry Hope

Région

Pays-de-la-loire

Ville

Saint-herblain

Secteur

Bâtiment

Type de contrat

- Temps plein
- CDI